

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, selon moi, le député a dit une chose qu'il ne voulait pas dire. Les industries exportatrices, contrairement à ce que le député a déclaré, profitent de tout cela, non pas de la façon dont le député . . .

M. Broadbent: Faut-il s'attendre à une augmentation des taux?

• (1425)

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Le député devrait être plus sûr de ce qu'il avance. En effet deux influences sont en jeu en l'occurrence. Dans sa question, il essaie de mêler deux choses distinctes.

Pour répondre plus particulièrement à cette question, j'ai déjà signalé au député qu'à cause des énormes emprunts que le gouvernement doit faire, il nous est impossible de prévoir exactement à quel niveau s'établiront les taux d'intérêt. En effet, nous vendons, sauf erreur, trois milliards de dollars chaque semaine de bonds du Trésor. On ne peut poursuivre dans cette voie et espérer maintenir les taux d'intérêt à un certain seuil. C'est pourquoi je prétends que nous devons permettre au marché de fixer les taux d'intérêt. Nous modérons les fluctuations à la baisse et à la hausse des taux d'intérêt et de change.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le ministre des Finances sait pertinemment que lorsque lui-même et ses collègues ont fait campagne, afin de former le nouveau gouvernement, ils ont promis des changements. Or, en fait de changements, nous avons eu droit à une baisse de 5 c. de la valeur du dollar, depuis l'arrivée des conservateurs au pouvoir. Le ministre nous dit-il maintenant que le seul recours du gouvernement fédéral, pour faire face à cette baisse, est une augmentation des taux d'intérêt, cette méthode séculaire qui n'a rien donné dans le passé et qui ne réussit pas mieux maintenant? Est-ce ce que le ministre prétend?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je le répète, nous abordons la politique économique de façon bien différente. Nous l'avons exposée en novembre 1984 et répétée en 1985, dans le budget. Les résultats de cette politique sont très clairs: 450,000 emplois ont été créés . . .

M. Blackburn (Brant): Voyons!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Le taux de chômage est passé de 11.6 p. 100 à 10 p. 100. Les investissements croissent de 11 p. 100 par année. Le nombre de mises en chantier a augmenté de 25 p. 100 au cours de la dernière année et la confiance des consommateurs n'a jamais été aussi élevée selon le Conference Board du Canada. A son avis . . .

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Des voix: Encore!

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

Questions orales

L'ADMINISTRATION

L'ÉCOUTE CLANDESTINE DES DÉLIBÉRATIONS DU CAUCUS LIBÉRAL—LA DÉCLARATION ATTRIBUÉE AU MINISTRE DE LA JUSTICE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Comme le vice-premier ministre a reconnu, ce matin à la Chambre, qu'il s'était mal conduit et qu'il était inacceptable d'espionner les conversations, le premier ministre approuve-t-il la déclaration du ministre de la Justice qui s'est dit prêt à écouter en cachette le caucus libéral, aujourd'hui, s'il en avait l'occasion?

L'hon. John C. Crosbie (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président . . .

M. le Président: A l'ordre.

M. Gauthier: On vous a de nouveau mal cité, John?

M. le Président: A l'ordre. Le ministre veut sans doute répondre. Je tiens toutefois à dire au député que sa question outrepassa le cadre de la période des questions. Par conséquent, je lui demande . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Rodriguez: Nous y revoilà!

M. le Président: A l'ordre. Je demande donc au député de formuler sa question en fonction de l'imputabilité ministérielle.

M. Kaplan: Monsieur le Président, le ministre de la Justice est chargé de faire en sorte que le gouvernement du Canada se conduise de façon légale. Le premier ministre peut-il garder au sein de son cabinet comme ministre de la Justice une personne qui dit juger acceptable ce genre de conduite et être prête à l'adopter elle-même si elle en a l'occasion?

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Monsieur le Président . . .

M. Nunziata: Le premier ministre ne va pas vous défendre!

M. Crosbie: Le député déforme mes propos.

M. Rodriguez: Allons!

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: J'espère pouvoir terminer ma réponse, monsieur le Président.

Je tiens à dire que si j'ai défendu mon collègue avec un peu trop d'enthousiasme samedi soir et si j'ai laissé entendre que je pourrais espionner des conversations, je tiens à corriger cette impression. J'approuve l'excellente déclaration que le vice-premier ministre a faite ce matin. Je regrette également cet incident, au cas où j'aurais donné l'impression du contraire. En tant que ministre de la Justice, j'ai pour fonction d'administrer et de faire appliquer les lois du pays, ce que j'ai fait et ce que je continuerai à faire. Je suis prêt à me mesurer, sur ce plan, avec n'importe quel député d'en face ou qui que ce soit d'autre.